



CENTRE DE LA SCIENCE
DE LA BIODIVERSITÉ
DU QUÉBEC

QUEBEC CENTRE
FOR BIODIVERSITY
SCIENCE



L'intégration des services écologiques par les entreprises

Prendre en compte les interrelations entre les entreprises et les écosystèmes

Rigolet, A., C. Jacob, M. Poulin et J. Dupras, L'intégration des services écologiques par les entreprises, Centre de la science de la biodiversité du Québec et Université du Québec en Outaouais, 2019, 22 pages.

Introduction

L'érosion de la biodiversité, que l'on peut mesurer par exemple par les taux actuels d'extinction d'espèces animales et végétales, est aujourd'hui un enjeu majeur au même titre que les changements climatiques. Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme depuis de nombreuses années, car la biodiversité fournit un grand nombre d'avantages indispensables à nos sociétés. On appelle ces avantages des **services écologiques**. Or, à la suite de la dégradation des écosystèmes par les activités humaines, de nombreux services se détériorent (MEA, 2005).

Les services écologiques, c'est quoi?

Les services écologiques, qui sont fournis par les écosystèmes, se divisent généralement en quatre catégories (The Economics of Ecosystems and Biodiversity, 2010) :

1. Les **services d'approvisionnement** comprennent la production de matière et d'énergie par les écosystèmes (par exemple, nourriture, eau douce, bois, fibres, plantes aux propriétés médicinales et cosmétiques, etc.).
2. Les **services de régulation** représentent la capacité des écosystèmes à agir comme régulateur (par exemple, en favorisant la qualité de l'air, du sol et de l'eau ou en contrôlant les inondations et les maladies).
3. Les **services d'habitat** fournissent un milieu de vie pour les espèces résidentes et migratrices. Ils participent aussi au maintien du pool génétique et du service de pouponnière (par exemple, la production primaire, la formation des sols, les cycles biogéochimiques, la fourniture d'habitat, etc.).
4. Les **services culturels** sont les avantages non matériels obtenus à travers l'enrichissement spirituel, le développement cognitif, la réflexion, le divertissement et l'expérience esthétique (par exemple, randonnée en montagne, kayak en eau douce ou de mer, esthétique d'un paysage, etc.).

Chaque écosystème offre un ensemble de services. L'utilisation d'un service peut être synergique ou antagoniste par rapport à un autre service (Bennett et coll., 2009). Par exemple, dans le cas de l'agriculture intensive, la production d'un seul service (production alimentaire) a un impact négatif sur d'autres services tels les services de régulation comme la pollinisation, le contrôle des ravageurs et la stabilisation des sols.

Comment les entreprises interagissent-elles avec les écosystèmes?

Toutes les entreprises interagissent, d'une manière ou d'une autre, avec les écosystèmes. D'une part, elles tirent profit de certains services et dépendent donc de la qualité et du fonctionnement des écosystèmes qui les fournissent. Cela est très visible lorsqu'il s'agit de services d'approvisionnement en une ressource (par exemple, une entreprise papetière qui utilise la fibre des arbres), mais moins apparent lorsqu'il est question d'un service de régulation (par exemple, une entreprise agroalimentaire et la pollinisation) ou de certains services culturels (par exemple, une compagnie aérienne et la qualité environnementale des destinations « nature » qu'elle propose). D'autre part, les activités des entreprises ont un impact sur les écosystèmes et leurs capacités à fournir des services écologiques de cinq manières principales :

1. La perte et la fragmentation des milieux naturels;
2. La surexploitation des ressources naturelles;
3. La pollution;
4. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes;
5. Les dérèglements climatiques.

On parle ainsi **d'interrelations entre les entreprises et les écosystèmes**, car ces entreprises dépendent des écosystèmes, mais contribuent à leur dégradation.

Ces interrelations diffèrent selon la nature des activités d'une entreprise, sa taille ou son positionnement dans la filière. Les entreprises peuvent **interagir directement avec l'écosystème ou indirectement** par l'entremise d'intermédiaires (par exemple, une entreprise de transformation interagit avec l'écosystème par l'entremise des producteurs qui l'approvisionnent en matières premières).

En ce qui concerne la relation de dépendance, certaines entreprises ont ce qu'on appelle une **dépendance directe** envers un ou plusieurs services lorsqu'elles en tirent directement profit. C'est le cas, par exemple, de toutes les entreprises qui utilisent des matières premières naturelles dans leurs produits.

D'autres entreprises auront à l'inverse une **dépendance indirecte** envers un ou plusieurs services, comme c'est souvent le cas pour les services de régulation, dont les entreprises bénéficient sans en tirer nécessairement un profit direct. Par exemple, si une entreprise dépend directement du service d'approvisionnement en bois, elle dépend aussi indirectement des services de régulation (qualité du sol) et d'habitat (maintien de la diversité génétique) associés à ce service.

En ce qui a trait aux **impacts**, les pressions exercées par les entreprises peuvent être divisées en deux catégories. D'un côté, il y a les pressions liées à la **production de biens**, qui comprennent les effets de leur chaîne d'approvisionnement et des processus de fabrication, de la production des biens jusqu'à leur fin de vie. D'un autre côté, on trouve les pressions liées **aux services et aux fonctions de soutien de l'entreprise**. Ces pressions peuvent avoir un impact sur l'écosystème même dont dépend l'entreprise (par exemple, les conséquences de l'utilisation de pesticides par un agriculteur sur son champ) ou une incidence diffuse sur d'autres écosystèmes dont elle ne dépend pas directement (par exemple, les répercussions des émissions de gaz à effet de serre).

Pourquoi prendre en compte les services écologiques?

Les interrelations avec les écosystèmes sont à la fois une source de **risques et de possibilités** pour les entreprises. En prenant en compte ces interrelations, les entreprises peuvent minimiser leurs risques et saisir des occasions. Le Tableau 1 présente cinq catégories de risques et de possibilités pour les entreprises qui sont liées aux écosystèmes.

Tableau 1 – D’après WWF France, les entreprises face à l’érosion de la biodiversité (2010)

Risques	Enjeux	Possibilités
<ul style="list-style-type: none"> • Pénurie de matières premières ou hausse de leurs coûts • Perturbation de l’activité et/ou baisse de la productivité 	Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la performance • Production à faible impact
<ul style="list-style-type: none"> • Suspension de permis ou de licences • Diminution des quotas alloués • Amendes ou procès 	Réglementaires et juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Permis ou licences pour développer son activité • Nouveaux produits respectant la réglementation • Lobbying
<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte à l’image ou à la marque 	Réputation et image	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l’image ou différenciation de la marque
<ul style="list-style-type: none"> • Évolution des préférences des clients 	De marché et de produits	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux produits ou services • Marchés pour des produits certifiés
<ul style="list-style-type: none"> • Coût du capital plus élevé • Modalités de crédit plus contraignantes 	Financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des crédits à l’investissement par des fonds d’investissement socialement responsables

Au-delà des risques et possibilités, les entreprises ont un grand rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Elles sont au cœur des solutions et contribuent à relever ce défi, qui concerne l’ensemble de la société. La préservation de la biodiversité fait partie de la **responsabilité sociétale des entreprises**.

Comment prendre en compte les services écologiques?

Selon la situation de l’entreprise, il existe de nombreuses approches concrètes pour prendre en compte les interrelations avec les écosystèmes. Ces approches visent à minimiser ou à compenser les impacts de l’entreprise sur les écosystèmes à trois niveaux :

1. Impacts des fonctions de soutien de l’entreprise;
2. Impacts des implantations territoriales des activités;
3. Impacts de la production du produit ou service.

Certaines entreprises contribuent de manière volontaire à la conservation de services écologiques indépendamment de leurs activités, ce qui constitue une quatrième approche :

4. Contributions volontaires à la conservation des services écologiques

Le Tableau 2 (p.7) présente les différentes démarches et approches que les entreprises utilisent ainsi que les outils auxquels elles font appel pour la mise en œuvre et la valorisation de celles-ci.

Pour quels bénéfices?

Si les mesures environnementales sont souvent vues comme des coûts additionnels ou une contrainte pour les entreprises, elles apportent cependant de **nombreux bénéfices** aux entreprises qui les mettent en place.

Certains bénéfices sont aisément chiffrables sur le plan financier, comme **les réductions de coûts liées à l’économie d’eau et d’énergie** ou encore à la **diminution de l’extraction de matières premières** due à des mesures d’écoconception, de recyclage, de réutilisation ou de réemploi. Ces bénéfices financiers sont visibles à court terme pour une entreprise.

La gestion durable des services écologiques d’approvisionnement permet d’assurer à l’entreprise une meilleure **durabilité et résilience de sa chaîne d’approvisionnement**.

Les engagements environnementaux d’une entreprise **contribuent positivement à son image de marque** auprès des consommateurs. Les demandes des consommateurs évoluent, et une part de plus en plus importante d’entre eux intègre des critères environnementaux dans leurs choix de consommation. Les engagements environnementaux permettent à une entreprise de prendre en compte ces changements et ainsi de garder sa clientèle ou d’en attirer une nouvelle. C’est aussi une façon de **se démarquer** de ses concurrents et de pénétrer de nouveaux marchés.

De plus, le positionnement en faveur de l’environnement permet à des entreprises de **prendre part aux discussions sectorielles** sur les questions environnementales et de participer aux discussions sur les normes et certifications à venir dans le secteur.

À l’interne, les entreprises qui s’engagent en faveur de l’environnement ont des bénéfices quant à la **motivation et à la fierté** de leurs employés. Cela augmente notamment la fidélisation de ces derniers.

Ces bénéfices se font sentir davantage à **moyen ou à long terme**, et les retombées n’ont pas directement une valeur monétaire. Toutefois, ils contribuent à la pérennité globale de l’entreprise et de son modèle d’affaires.

Aller plus loin

Lectures et outils pour aller plus loin :

- Centre de la science de la biodiversité du Québec, Biodiversité, Services écologiques et organisations, Évaluation des interdépendances, <http://bse.quebio.ca/>
- The Economics of Ecosystems and Biodiversity (2010). L’économie des écosystèmes et de la biodiversité : Intégration de l’économie de la nature. Une synthèse de l’approche, des conclusions et des recommandations de la TEEB.
- World Business Council for Sustainable Development (2011). Guide to Corporate Ecosystem Valuation – A framework for improving corporate decision-making.
- World Business Council for Sustainable Development, Meridian Institute, World Resources Institute (2008). The Corporate Ecosystem Services Review.
- Le Fonds Eco-Leader à venir : <https://fondsecoleader.ca/>
- Conseil patronal de l’environnement du Québec (2018). Entreprise et biodiversité, Prendre action aujourd’hui pour demain.

Sources

Bennett EM, GD. Peterson et LJ. Gordon (2009). Understanding relationships among multiple ecosystem services. Ecology letters 12: 1394-1404.

Millennium Ecosystem Assessment (2005). Ecosystems and human well-being.

The Economics of Ecosystems and Biodiversity (2010). L’Économie des écosystèmes et de la biodiversité : Intégration de l’économie de la nature. Une synthèse de l’approche, des conclusions et des recommandations de la TEEB.

WWF France (2010). Les entreprises face à l’érosion de la biodiversité, [rapport].

Tableau 2 – Approches pratiques d'intégration de la biodiversité et des services écologiques par les entreprises

Impacts	Approche	Description	Illustrations	Outils pour la mise en œuvre
<i>Impacts du fonctionnement global de l'entreprise</i>	Gestion environnementale	Système de management environnemental (SME) et autres mesures d'écogestion	Utilisation rationnelle de l'énergie, tri des déchets et mobilité d'entreprise	Normes internationales (ISO 14001), normes nationales ou régionales, certification carboneutre
	Comptabilité environnementale et systèmes de gestion des risques	Outils qui permettent aux entreprises de prendre conscience de leurs impacts et dépendances	Comptabilité carbone, <i>Ecosystem Services Review</i> et calcul de l'empreinte biodiversité.	Outils de comptabilité environnementale, audit environnemental
<i>Impacts des implantations territoriales des activités de l'entreprise</i>	Gestion des terrains	Mesures de gestion des terrains sur lesquels l'entreprise extrait une ressource ou bâtit une infrastructure	Suivi sur le site de la biodiversité et compensation écologique	Études d'impacts, partenariats avec des associations de conservation de la nature
<i>Impacts de la production du produit ou du service que propose l'entreprise</i>	Chaîne d'approvisionnement durable	Mesures de réduction des impacts de la chaîne d'approvisionnement sur les écosystèmes	Sélection de matières premières renouvelables ou recyclées, choix de méthodes et/ou producteurs respectueux de l'environnement	Certifications environnementales (du type Ecocert, USDA, FSC, etc.), certification d'entreprise (B Corp)
	Réutiliser, réemployer, recycler	Mesures prises en matière de production pour diminuer sa demande en ressources naturelles en favorisant la réutilisation, le réemploi et le recyclage	Intégration des principes de l'économie circulaire dans la chaîne de production	Partenariats, réseaux régionaux et internationaux en économie circulaire
	Emprunts sous conditions de durabilité, chartes clients	Mesures prises par le secteur bancaire pour intégrer le respect des écosystèmes dans ses conditions de prêts	Conditionnement des prêts au respect de standards minimaux de critères environnementaux	Chartes clients Principes de l'Équateur
	Sensibilisation des sous-traitants et des partenaires commerciaux	Mesures prises par les entreprises pour sensibiliser leurs partenaires commerciaux aux bonnes pratiques environnementales	Programme de sensibilisation et d'accompagnement, formations	Formations, activités, publications
<i>Contributions volontaires à la conservation des services écologiques</i>	Mécénat	Dons financiers pour des projets de protection de l'environnement	Partenariats financiers avec des organisations non gouvernementales (ONG) dans le secteur de l'environnement pour la restauration ou la préservation d'écosystèmes	Campagnes conjointes avec des ONG environnementales



Exemples d'entreprises qui intègrent les services écologiques dans leurs modèles d'affaires

Introduction

La sélection des six études de cas présentées dans cette section a été faite sur la base de recherches dans Internet et dans la littérature spécialisée. Les six entreprises ont été retenues pour l'intérêt des approches d'intégration des services écologiques qu'elles ont mises en place. On a également veillé à ce que la sélection représente la diversité des liens entre les entreprises et les services écologiques ainsi que des approches qui ont été mises en œuvre.

Les entreprises sélectionnées représentent une diversité :

- de secteurs économiques;
- de services écologiques touchés par ces dernières;
- de services écologiques dont elles dépendent;
- de motifs pouvant motiver des entreprises à intégrer un service écologique dans leurs pratiques (sécurisation des bénéfices issus des services, évitement des dommages liés aux changements de services dont ils dépendent, maintien de la réputation, etc.);
- d'approches utilisées par l'entreprise pour prendre en compte le service écologique dans ses pratiques;
- de taille d'entreprises.

Lorsqu'une entreprise étrangère était choisie, elle devait représenter un modèle intéressant à appliquer au contexte québécois.

Zorah

Nom de l'entreprise : Zorah

Caractéristiques de l'entreprise : 35 employés

Secteur : cosmétiques

Service écologique concerné : service d'approvisionnement en ressources naturelles

Pays : Canada (Québec)

L'entreprise en quelques mots :

Zorah est une entreprise québécoise de biocosmétiques fondée en 2007.

L'entreprise et les services écologiques

Les entreprises de cosmétiques sont particulièrement **dépendantes des écosystèmes pour leur approvisionnement en ressources naturelles ayant des propriétés cosmétiques.**

Pour la confection de ses produits, Zorah utilise plus d'une centaine d'ingrédients naturels, avec comme ingrédient principal l'huile d'argan. L'entreprise **dépend donc directement des services écologiques d'approvisionnement.**

La dépendance est particulièrement évidente pour ce qui est de l'arganier. L'arganier est un arbre endémique du Maroc dont le fruit donne une huile qui présente des propriétés pharmaceutiques et cosmétiques. La singularité de l'huile d'argan, qui ne peut pas être remplacée par un produit provenant d'un autre pays, rend l'entreprise directement dépendante de la qualité des récoltes des fruits de l'arganier. Le bon état de l'écosystème des arganeraies est donc crucial pour Zorah. Or, ces dernières sont menacées par d'autres cultures et le développement urbain.

Au-delà de l'approvisionnement en ressources naturelles, **les contenants des produits et leur transport ont également des impacts sur les écosystèmes** : émissions de CO₂, production de déchets, etc.

Approches, outils, partenariats et mise en place

Dans le cadre de sa politique environnementale, Zorah utilise une **approche par le cycle de vie** de ses produits afin de minimiser leur empreinte environnementale à toutes les étapes de production.

Pour appréhender sa forte interdépendance envers le service écologique d'approvisionnement

Focus : la biodiversité – enjeux pour les entreprises

De nombreuses entreprises tirent profit de la richesse génétique offerte par la biodiversité. Celle-ci est **source de molécules et de composants** ayant des propriétés singulières qui ne sont pas reproductibles synthétiquement. Ces ressources sont souvent issues d'écosystèmes fragiles ou menacés, ce qui représente un risque pour les entreprises qui en dépendent.

L'érosion de la biodiversité, c'est donc une **perte de richesse potentielle et une perte d'occasion** pour les entreprises.

en fruits de l'arganier, Zorah a noué des **partenariats** avec des coopératives marocaines qui exploitent le fruit de l'arganier de manière écologique et dans une perspective de durabilité (respect du cycle de production de l'arganier et mode de récolte qui minimise l'impact sur l'écosystème). L'entreprise s'assure régulièrement de la durabilité des pratiques culturelles des coopératives partenaires et contribue financièrement au plantage de jeunes pousses d'arganiers. Pour l'ensemble de ses matières premières, Zorah a recours à des **produits certifiés biologiques ou reconnus sans impact négatif pour l'environnement.**

Dans les autres étapes du cycle de vie de ses produits (production, emballage, livraison), l'entreprise a mis en place des mesures pour **optimiser ses processus de production** et ainsi diminuer les pertes de production, la consommation d'eau et d'électricité, et pour réduire l'émission de déchets. Elle veille également à utiliser des **matières biodégradables ou recyclables.**

Zorah met aussi en place des mesures d'écogestion pour réduire l'impact de ses activités

de bureau (formation et sensibilisation des employés, interdiction des contenants à usage unique sur le lieu de travail, utilisation minimisée des impressions, incitatifs financiers à utiliser des transports en commun pour les employés, etc.).

Les produits et systèmes de production de Zorah sont **certifiés Ecocert**, une certification qui garantit que les cosmétiques sont écologiques et biologiques.

Résultats obtenus

En soutenant la culture durable de l'arganier, Zorah contribue au **maintien des arganeraies et assure la pérennité de sa chaîne d'approvisionnement tout en contribuant au développement local**. La culture de l'arganeraie permet en outre de lutter contre la désertification.

Les différentes actions mises en place tout au long du cycle de vie des produits proposés par Zorah permettent à l'entreprise de **minimiser ses impacts directs et indirects sur les écosystèmes**. Ce faisant, elle a mis en place un modèle d'affaires respectueux de l'environnement et a obtenu les certifications nécessaires pour être **reconnues comme une entreprise de biocosmétique**.

Retombées pour l'entreprise

En travaillant exclusivement avec des matières naturelles et principalement biologiques, l'entreprise obtient des produits d'une **qualité supérieure** qui **la positionne sur le marché comme une entreprise de biocosmétique**.

Grâce à ce positionnement et à l'image de marque qu'elle s'est forgée par ses actions environnementales, l'entreprise a pu **pénétrer les marchés québécois et canadiens des cosmétiques biologiques**.

Si le coût supérieur inhérent à ce modèle d'affaires est un frein sur le marché « classique » des cosmétiques, cela permet néanmoins à Zorah de **se différencier des entreprises traditionnelles**, dans un secteur dominé par quelques grandes entreprises.

Utiliser les ressources boréales

Les écosystèmes canadiens sont également des pourvoyeurs de services d'approvisionnement en ressources génétiques. On trouve par exemple, dans les écosystèmes boréaux, des **molécules actives** qui peuvent être utilisées pour la confection de cosmétiques. Certaines entreprises, par exemple [Artemis](#), [Nordora](#) ou [Oneka](#), se concentrent aujourd'hui sur l'utilisation de ces ressources dans leurs produits.

Et vous? Inspirez-vous de Zorah.

En travaillant de pair avec vos partenaires qui sont directement en contact avec l'écosystème et en allant au-delà de l'achat de produits certifiés et d'une relation acheteur-vendeur, vous pouvez **assurer un approvisionnement durable** pour la ressource dont vous dépendez.

Votre engagement auprès de vos partenaires peut prendre différentes formes. Il peut s'agir d'actions de **sensibilisation** pour les familiariser avec certains enjeux et différentes techniques. Cela peut également prendre la forme d'un **soutien technique** pour les accompagner dans leurs démarches de durabilité.

VEJA

Nom de l'entreprise : VEJA

Caractéristiques de l'entreprise :

CA : 11 millions € (2016); employés : 24 (2016)

Secteur : textile/mode

Service écologique concerné :

service d'approvisionnement

Pays : France

L'entreprise en quelques mots :

VEJA est une marque française de chaussures fondée en 2005. Elle propose des espadrilles fabriquées selon les principes du commerce équitable et dans le respect de l'environnement.

L'entreprise et les services écologiques

VEJA dépend principalement des **services d'approvisionnement en caoutchouc et en coton** pour la confection de ses espadrilles. Les cultures de caoutchouc et de coton ont un **impact sur les écosystèmes** qui fournissent ces matières. Comme il est expliqué dans l'encadré ci-contre, les méthodes culturales que l'on utilise principalement dans l'industrie sont particulièrement nocives pour l'environnement en termes de déforestation ainsi que de consommation en eau et en pesticides.

Approches, outils et mise en place

VEJA a pour objectif de tenir compte des questions environnementales à **chaque étape de la production**. Depuis sa création, elle cherche à mettre en place une **chaîne d'approvisionnement la plus durable possible**.

Ainsi, l'entreprise achète du coton biologique et équitable directement des producteurs et des coopératives dans le Nordeste brésilien. Elle travaille ainsi depuis 10 ans avec des associations de producteurs afin de **réduire les intermédiaires**. Le coton détient la **labellisation biologique brésilienne IBD**, certifiée par les agences européennes. VEJA offre un **soutien à ses producteurs** pour les aider dans leurs démarches de durabilité. Pour ce faire, l'entreprise collabore avec l'organisation non gouvernementale ESPLAR, qui fournit un soutien technique aux producteurs de coton biologique et les conseille sur le terrain

Focus : services d'approvisionnement en matières premières textiles

L'espadrille est un exemple symptomatique des enjeux environnementaux et sociaux de la mondialisation du secteur textile. En effet, les demandes en produits agricoles pour cette industrie exercent de **nombreuses pressions sur les écosystèmes**. Les cas du coton et du caoutchouc sont particulièrement éloquentes. Aujourd'hui, le coton est surtout produit de manière intensive, ce qui nécessite une énorme quantité d'eau et, la plupart du temps, le recours aux pesticides. Le caoutchouc est aujourd'hui en grande partie issu de plantations qui prennent la place de superficies de forêt amazonienne, puisque son coût de revient est moindre que celui du caoutchouc sauvage. Le changement de ces pratiques est un réel enjeu pour l'industrie textile. En réfléchissant aux matières premières qui sont utilisées et à leurs modes de production, les entreprises **peuvent réduire considérablement leurs impacts sur les écosystèmes**.

pour les aider à adopter les principes de l'agroécologie¹.

Les semelles des espadrilles VEJA sont composées de 18 à 22 % de **caoutchouc sauvage** qui provient d'une coopérative de saigneurs d'hévéas située dans la forêt amazonienne. L'emploi de ce type de caoutchouc, plutôt que d'un caoutchouc issu de

1. L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (par exemple, réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits

phytosanitaires) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement (ministère français de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2013).

plantations, permet **de lutter contre la déforestation** au moyen d'un processus de **valorisation économique de la forêt**.

VEJA s'appuie aussi sur le **suprarecyclage**, qui consiste à récupérer des matériaux ou des produits déclassés afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieures. Pour remplacer une partie du cuir utilisé (les solutions actuelles s'appuient sur le plastique, qui contient 99 % de pétrole), VEJA a développé une matière végétale fabriquée à partir de déchets de maïs provenant de l'industrie alimentaire. L'entreprise utilise aussi des tissus fabriqués à partir de polyester recyclé ou d'un mélange de jute, de coton recyclé et de polyester recyclé. Le cuir utilisé est tracé pour s'assurer qu'il ne provient pas d'Amazonie ni d'une zone ayant été déboisée. Le tannage végétal est utilisé sur 10 % des modèles. Tous les cuirs respectent les normes REACH² et ne contiennent pas de chrome (VI). Ainsi, un modèle sur quatre est 100 % végétal.

Pour garder des coûts unitaires compétitifs, VEJA a renoncé à la publicité, qui représente 70 % des coûts de vente pour une paire d'espadrilles de grande marque. Elle peut ainsi allouer ces ressources financières à la production, aux matières premières, à l'environnement et aux personnes qui fabriquent ses produits.

L'entreprise prend également des **mesures environnementales pour son fonctionnement**. Par exemple, 90 % des 72 500 kWh consommés par les bureaux et magasins VEJA en 2018 proviennent d'énergies renouvelables. Le bureau brésilien utilise le réseau national, qui est alimenté à 65 % par de l'hydroélectricité.

Résultats obtenus

VEJA a mis en place une **chaîne d'approvisionnement plus durable** en ayant recours à du coton biologique, à du caoutchouc sauvage et à des matériaux recyclés ou réutilisés. Elle a aussi fait évoluer son mode de fonctionnement en s'approvisionnant en énergie majoritairement renouvelable. Elle **base son**

Ailleurs dans le monde... Patagonia, un pionnier de l'industrie textile durable

Patagonia est une entreprise californienne de vêtements techniques écoconçus de sports de montagne et de surf qui a **intégré ses valeurs environnementales dans un modèle d'affaires pérenne**. L'entreprise manifeste son engagement environnemental depuis sa création et innove continuellement en termes d'écoconception. Entre autres choses, elle a développé une **chaîne d'approvisionnement durable** (agriculture biologique – écodesign – recyclage – réutilisation) et participe à la **sensibilisation de ses sous-traitants et partenaires commerciaux**. Elle bénéficie de nombreuses **certifications** (Regenerative Organic Certification, B Corp, FSC) et **standards** (exemples : Responsible Wool Standard, Blue Sign Standards). Enfin, elle a développé de nombreuses **collaborations entre plusieurs acteurs** (exemples : Sustainable Apparel Coalition, Consultative Group on Biological Diversity et Business for Innovative Climate & Energy Policy).

modèle d'affaires sur la transparence de ses actions et sur un produit écologique avec un impact social positif. Le chemin d'une entreprise vers la durabilité est un processus continu. Ainsi, VEJA énonce sur son site les limites de son modèle et là où elle peut encore réduire ses impacts.

Retombées pour l'entreprise

Toutes ces démarches ont permis à VEJA de se **différencier de ses concurrents** en développant une image de marque basée sur la transparence et la prise en considération des questions environnementales et sociales.

Et vous? Inspirez-vous du suprarecyclage.

Le **suprarecyclage** permet de donner **une seconde vie à des déchets ou à des sous-produits** en les transformant en produits à valeur ajoutée. En particulier, le monde de la mode commence à adhérer à cette démarche. En effet, des millions de tonnes de textiles sont perdues chaque année lors de la production de tissus et de vêtements. Près de **15 % des matières textiles sont perdues pendant la découpe**, gaspillées dans les chutes ou les fins de rouleaux. Autant de déchets qui pourraient devenir des ressources...

2. Système européen intégré unique d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques.

Big Wheel Burger

Nom de l'entreprise : Big Wheel Burger

Caractéristiques de l'entreprise : 3 restaurants, 60 employés

Secteur : restauration

Services écologiques concernés :

service d'approvisionnement en ressources agricoles, service de régulation du climat

Pays : Canada (Colombie-Britannique)

L'entreprise et les services écologiques

L'interrelation de Big Wheel Burger avec les écosystèmes peut être séparée en deux.

D'une part, pour la **production de ses produits**, l'entreprise dépend directement de **services d'approvisionnement fournis par les écosystèmes agricoles** : bœuf, produits laitiers, légumes, farine, etc. Elle exerce aussi une pression sur les écosystèmes dont sont issues ses matières premières. Cette pression est plus ou moins importante selon les pratiques culturales.

D'autre part, le **fonctionnement d'un restaurant rapide** est une source de pressions indirectes sur les écosystèmes : production de déchets, consommation d'énergie et d'eau, etc.

Pour appréhender ses interrelations avec l'environnement, Big Wheel Burger se concentre sur sa **chaîne d'approvisionnement** ainsi que sur sa **gestion environnementale**.

Approches, outils, partenariats et mise en place

Pour réduire les impacts environnementaux de sa chaîne d'approvisionnement, Big Wheel Burger **travaille en direct avec des producteurs locaux**, en **circuit court**, et entretient des relations de proximité avec ses producteurs. L'entreprise s'assure, par l'entremise de ces relations, de la **qualité des produits et de la durabilité de leurs modes de production**. Le bœuf, canadien, est élevé en plein air et sans hormones. Les brioches, le bacon, le poulet et les produits laitiers sont

L'entreprise en quelques mots :

Big Wheel Burger est une chaîne de restauration rapide implantée à Victoria en Colombie-Britannique. **Elle est le premier restaurant rapide canadien certifié carboneutre**. Lancée en 2011, la chaîne compte aujourd'hui trois restaurants à Victoria et en ouvrira prochainement deux autres sur l'île de Vancouver.

achetés à des producteurs des environs, dans un rayon de 40 kilomètres autour de Victoria.

Focus : services de régulation du climat et entreprises – un impact diffus, mais important

À cause des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par leurs activités, les entreprises, indifféremment du secteur, exercent des **pressions sur les services de régulation du climat** à l'échelle mondiale, et donc sur les changements climatiques. En raison de la **nature diffuse** et de **l'échéance à long terme** de cet impact, il devient moins évident pour une entreprise de comprendre le lien entre ses émissions de GES et les risques que cela représente pour elle. Toutefois, si les coûts économiques liés aux changements climatiques sont difficiles à quantifier précisément, toutes les études s'accordent à dire qu'ils sont considérables. Les entreprises doivent être au centre de la lutte contre les changements climatiques pour **éviter ces coûts futurs**.

En ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux liés au fonctionnement quotidien du restaurant, Big Wheel Burger a décidé de **mettre en place les mesures nécessaires pour être une entreprise carboneutre**. Cela signifie qu'elle réduit au maximum les émissions liées à ses activités et qu'elle compense les émissions résiduelles par des investissements dans des technologies vertes. Pour ce faire, Big Wheel Burger minimise sa consommation d'eau et d'énergie et vise une suppression totale des déchets ultimes. Tous les contenants sont compostables, et le compost

produit est offert à des jardins communautaires. De plus, l'huile de friteuse est convertie en biodiesel. Pour obtenir la **certification carboneutre**, l'entreprise a travaillé avec un bureau de consultance en gestion environnementale.

Résultats obtenus

Aujourd'hui, Big Wheel Burger a **réduit la production de ses déchets ultimes de 99,6 %**. L'entreprise a également diminué sa consommation d'eau et d'énergie et a **créé un réseau d'approvisionnement qui s'appuie sur les circuits courts**. En devenant carboneutre, Big Wheel Burger **compense son impact sur le climat**.

Retombées pour l'entreprise

La retombée principale pour Big Wheel Burger est la **profitabilité**. Les engagements environnementaux de l'entreprise contribuent aussi à son **image positive**. Le positionnement stratégique de Big Wheel Burger lui permet de se **développer, car l'entreprise s'apprête à ouvrir deux restaurants additionnels**.

Ailleurs dans le monde : EXKi

Chaîne de restauration rapide fondée en Belgique et présente dans plusieurs pays européens, EXKi minimise son impact sur l'environnement en intégrant le développement durable au maximum dans son système de gestion environnementale et en veillant à ce que sa chaîne d'approvisionnement soit la plus durable possible. Pour ce faire, l'entreprise s'approvisionne en énergie renouvelable, se sert d'emballages écologiques et d'appareils électriques à basse consommation énergétique, et utilise du mobilier en bois récupéré ou labellisé FSC (labellisation pour l'exploitation forestière durable). Pour réduire les impacts de sa chaîne d'approvisionnement sur les écosystèmes, EXKi travaille principalement avec des produits locaux, de saison, si possible biologiques. Elle propose 50 % de produits végétariens et s'approvisionne en viandes et en poissons écolabellisés.

Et vous ? Inspirez-vous de Big Wheel Burger. Devenez carboneutre !

Une entreprise carboneutre est une entreprise qui réduit au maximum les émissions de gaz à effet de serre générées par son activité et qui compense les émissions résiduelles. C'est une façon pour une entreprise, indifféremment de son secteur d'activité, de **réduire son impact sur le climat**.

Pour devenir carboneutre, une entreprise doit d'abord **mesurer les émissions de gaz à effet de serre** que ses activités produisent. Elle prend ensuite des **mesures pour diminuer** ses émissions. Une fois les émissions réduites au maximum, l'entreprise peut **compenser les émissions résiduelles** en investissant, par l'entremise d'organismes certifiés, dans des projets de réduction d'émissions, au moyen de ce qu'on appelle des « crédits de compensation carbone ». Il existe de nombreux organismes qui proposent des programmes de compensation carbone; il est toutefois important de veiller à ce que ceux-ci soient certifiés pour assurer la bonne utilisation de ces crédits.

Linéaire Design

Nom de l'entreprise : Linéaire Design

Caractéristiques de l'entreprise :

effectifs : 3 actionnaires et 10 employés

CA : 1 million de dollars

Secteur : construction

Services écologiques concernés : service d'approvisionnement en bois et autres écomatériaux, service de régulation du climat

L'entreprise et les services écologiques

Linéaire Design a une relation **d'interdépendance directe avec les écosystèmes**, essentiellement les écosystèmes forestiers. En se concentrant sur les constructions en bois massifs et les écomatériaux³, l'entreprise établit volontairement une relation de dépendance envers les écosystèmes qui produisent ces matières. Le choix de ce type de matériaux est fait afin de réduire l'impact de l'entreprise sur les écosystèmes. Ces matériaux en remplacent d'autres, qui sont plus polluants ou qui ont des effets plus importants sur l'environnement. Les impacts générés par leur prélèvement peuvent être réduits en adoptant des modes d'exploitation durables.

Au-delà du choix des matériaux, **les méthodes de construction et les choix architecturaux affectent aussi les écosystèmes**, notamment en termes de production de déchets et de consommation énergétique. En adoptant des pratiques d'écoconstruction aux différentes étapes de la construction, Linéaire Design cherche à réduire la quantité de déchets sur le chantier et à construire des bâtiments peu énergivores.

Approches, outils, partenariats et mise en place

Concrètement, l'approche de Linéaire Design s'articule autour de deux axes principaux :

3. Matériaux de construction qui répondent aux critères techniques qui sont habituellement exigés pour ce genre de matériaux, mais qui respectent aussi des critères environnementaux, tout au long de leur cycle de vie.

Pays : Québec

L'entreprise en quelques mots :

Linéaire Design est une entreprise de construction québécoise spécialisée dans les charpentes en bois massif et l'écoconstruction.

Focus : services écologiques – impacts du secteur de la construction

Le secteur de la construction a un impact sur les écosystèmes de quatre manières principales.

1. L'impact de l'approvisionnement en **ressources minérales (métaux, etc.)** génère notamment la destruction et la fragmentation d'habitats, la pollution des milieux naturels et le compactage des sols.
2. L'approvisionnement en **ressources naturelles** (bois, chanvre, eau, etc.) exerce des pressions sur les écosystèmes qui les fournissent, en fonction des pratiques agricoles ou sylvicoles.
3. L'étape du chantier **de construction**, ou éventuellement de déconstruction, génère des déchets avec des volumes importants.
4. Les **bâtiments**, une fois construits, ont aussi un impact sur l'environnement en termes de consommation d'énergie et d'eau notamment.

Le choix des matériaux et la chaîne d'approvisionnement.

Linéaire Design privilégie les matériaux biosourcés⁴ issus de producteurs régionaux avec lesquels elle entretient des relations de confiance. L'entreprise cherche autant que possible à s'approvisionner en matières écocertifiées.

4. Produits obtenus à partir de matières premières renouvelables issues de la biomasse (des végétaux, par exemple).

L'intégration des concepts de l'économie circulaire à toutes les étapes du processus de construction.

Pour la construction, cela passe notamment par l'écoconception. Par exemple, Linéaire Design conçoit ses bâtiments de manière à ce que leur durée de vie soit la plus longue possible et qu'ils soient démontables. D'autre part, l'économie circulaire a pour objectif de **diminuer l'extraction de ressources**, de favoriser l'utilisation de matières recyclées ou recyclables et de **faire des déchets des uns les ressources des autres**. Ainsi, Linéaire Design travaille avec d'autres entreprises afin d'utiliser leurs déchets dans ses constructions ou de donner ses déchets à des entreprises qui peuvent les valoriser. Par exemple, elle récupère des planchers et des collages de bois massifs déclassés, du verre ou de la toile et les valorise dans ses constructions. Pour faire sa part dans l'économie circulaire, Linéaire Design fait partie d'un réseau régional d'entreprises en économie circulaire.

Ensuite, l'entreprise a également **mis en place des formations** afin de sensibiliser autant ses partenaires que d'autres entrepreneurs ou des particuliers à l'écoconstruction.

Enfin, Linéaire Design a lancé **Arbre-Évolution**, un **programme de reboisement** qui vise à compenser les impacts de l'entreprise sur les forêts. Le programme s'est au fil du temps développé et est devenu une coopérative indépendante qui propose à différentes entreprises d'investir dans le reboisement et la restauration d'écosystèmes.

Résultats obtenus

Au moyen des différentes mesures qui ont été mises en place, Linéaire Design a **réduit les impacts**

Ailleurs dans le monde... le projet Rotor

L'économie circulaire est un concept de plus en plus utilisé à travers le monde, et de nombreux acteurs de la construction travaillent activement à appliquer les pratiques qu'elle préconise. Elle demande aux entreprises **d'innover et de modifier les façons de travailler**. À Bruxelles, une ville pionnière en matière de construction circulaire, l'ASBL Rotor travaille sur les flux et le réemploi de matériaux dans l'industrie de la construction. Le collectif, composé de chercheurs, de concepteurs et d'entrepreneurs, travaille avec des acteurs publics, des fédérations et des entreprises du secteur de la construction pour **optimiser la réutilisation et le recyclage de matériaux aux chantiers** et pour diminuer ainsi les déchets et la demande en ressources minérales et naturelles. Les liens suivants permettent d'en savoir plus [sur le projet Rotor](#) et sur des [initiatives au Québec](#).

de ses activités sur les écosystèmes tout en créant une entreprise pérenne. Elle **soutient l'exploitation durable de ressources naturelles locales**, comme le bois et le chanvre, qui sont utilisés comme isolants thermiques. Elle a **réduit les déchets générés** dans ses chantiers grâce à une meilleure gestion et s'est intégrée dans un tissu d'entreprises en faveur de l'économie circulaire. Par ses actions, Linéaire Design montre l'exemple et contribue à la transition vers un secteur de la construction durable.

Retombées pour l'entreprise

Pour l'équipe de Linéaire Design, l'engagement en faveur de l'environnement a été une **source de satisfaction personnelle, d'engagement et de fierté**. Cela donne du sens au travail de tous les employés dans l'entreprise.

Et vous? Inspirez-vous de Linéaire Design et lancez-vous dans l'économie circulaire.

L'économie circulaire est définie par l'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (EDDEC) comme « un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ». Le concept s'applique à tous les secteurs de l'économie, autant à chaque entreprise qu'aux filières et aux territoires. **L'économie circulaire invite à repenser les modes de production, de consommation et de traitement des déchets dans une logique qui s'inspire des écosystèmes** où tous les éléments circulent en boucle dans le système. Dans de nombreux territoires, des groupements d'entreprises se constituent pour avancer ensemble vers une économie circulaire : découvrez la plateforme québécoise en économie circulaire :

<https://www.quebeccirculaire.org/>

L'entreprise a ainsi été en mesure de **se positionner sur le marché** et d'avoir accès à une clientèle de plus en plus consciente des enjeux environnementaux. Son positionnement stratégique lui permet de **se différencier des**

autres écoconstructeurs. L'engagement environnemental s'est également traduit en **gains de visibilité** pour l'entreprise, qui a été mise en avant dans différents médias.

Carrefour

Nom de l'entreprise : Groupe Carrefour

Caractéristiques de l'entreprise :

CA : 132,36 milliards de dollars canadiens (2017);

employés : 374 478 (2017)

Secteur : grande distribution

Service écologique concerné : service d'approvisionnement

Pays : multinationale basée en France

L'entreprise en quelques mots :

Le Groupe Carrefour est un groupe français du secteur de la grande distribution. Créé en 1959 en France, il est aujourd'hui présent à l'international.

L'entreprise et les services écologiques

Un groupe aussi large et international que Groupe Carrefour interagit avec de nombreux écosystèmes différents dans plusieurs pays, ce qui rend l'analyse de l'interrelation avec les services écologiques particulièrement complexe. Le groupe dépend d'un grand nombre de **services d'approvisionnement en matières premières**, notamment en produits agricoles, sylvicoles et issus de la pêche dont il est question dans cette fiche. Le Groupe a des impacts sur les écosystèmes par l'entremise de ses fournisseurs. L'approvisionnement en matières premières exerce une **pression plus ou moins forte selon les modes d'exploitation**. En commercialisant tel ou tel produit, le Groupe Carrefour soutient les modes de production afférents. La réduction d'impacts passe donc par le choix des produits et des producteurs. Les **implantations physiques et les activités logistiques** ont aussi des impacts : émissions de gaz à effet de serre, pollution et déchets.

Approches, outils et mise en place

Le Groupe Carrefour entreprend des actions concrètes pour **favoriser des filières responsables**. L'entreprise souhaite faire progresser les ventes de produits issus de l'agriculture biologique et des Filières Qualité Carrefour. Elle développe la commercialisation de produits qui proviennent de l'agriculture biologique en privilégiant les approvisionnements de proximité et les partenariats avec les entreprises locales. Ainsi, elle propose aujourd'hui plus de 5 000 produits biologiques dans ses magasins français. Elle se dote aussi de produits issus de l'agroécologie en **construisant, en collaboration avec ses partenaires**, des filières innovantes qui combinent

le développement agricole et la préservation des écosystèmes.

Focus : la grande distribution et son rôle de catalyseur dans la transition

Les entreprises de la grande distribution peuvent jouer un rôle prépondérant dans une **transition vers des systèmes plus durables**. Elles peuvent se positionner en tant qu'initiatrices de changement qui s'adressent à la fois à un grand nombre de fournisseurs et de clients et qui tissent des partenariats avec des organisations non gouvernementales et des organismes de certification. En promouvant le développement de filières responsables, elles peuvent **favoriser les bonnes pratiques environnementales** auprès des producteurs, des fabricants et des consommateurs. En raison de leur taille, les grands groupes de distribution peuvent réellement influencer le marché et créer une demande suffisamment large pour soutenir les producteurs qui visent la durabilité.

Actuellement, le Groupe Carrefour **travaille conjointement avec le Marine Stewardship Council et l'Aquaculture Stewardship Council**, qui appliquent des programmes mondiaux de certification responsable de la pêche, afin que d'ici l'année 2020, un poisson sur deux vendu aux rayons des produits marins surgelés (élevage et pêche) soit issu d'une démarche d'approvisionnement responsable.

Afin de s'approcher de l'objectif « zéro déforestation » d'ici l'année 2020, le Groupe Carrefour travaille avec toutes les filières qui exploitent directement ou indirectement les ressources forestières. L'offre de produits **certifiés**

Forest Stewardship Council ou **Pan European Forest Certification** est ainsi valorisée auprès des clients, qu'il s'agisse de meubles de jardin, de charbon de bois ou d'emballages faits à partir de fibres recyclées. Le Groupe Carrefour apporte également son **soutien à la Roundtable on Sustainable Palm Oil**. Depuis l'année 2015, 100 % des produits de la marque Carrefour contenant de l'huile de palme proviennent de filières durables.

En 2018, le Groupe Carrefour a lancé **Act For Food**, un programme mondial d'actions concrètes ayant comme objectif de permettre à ses clients et collaborateurs d'avoir accès à une nourriture plus **saine** et plus **durable** à un prix **abordable**.

L'ambition du groupe est de devenir « le leader mondial de la transition alimentaire pour tous ». En France, elle se traduira par neuf engagements dont, entre autres choses, la garantie d'un label biologique 100 % français sur ses produits frais de la marque Carrefour Bio, la suppression ou la réduction de l'utilisation des pesticides chimiques dans ses filières végétales, l'élimination ou la réduction des traitements antibiotiques dans les élevages, l'arrêt de l'usage des organismes génétiquement modifiés dans la nourriture des animaux d'élevage de ses filières, etc. À l'international, ces engagements seront déclinés et adaptés selon les pays.

Résultats obtenus

Le Groupe Carrefour augmente ainsi le recours aux filières responsables, qu'il s'agisse de production

Ailleurs au Canada... l'exemple de S.P.U.D (Sustainable Produce Urban Delivery)

Dans l'Ouest canadien, S.P.U.D est une épicerie en ligne qui tient compte de la durabilité à tous les niveaux. L'entreprise présente notamment **le plus bas taux de gaspillage alimentaire** dans l'industrie grâce à un modèle d'affaires basé sur une **approche zéro déchet**. Elle privilégie les **producteurs locaux et respectueux de l'environnement** et fournit une information transparente sur les produits importés. S.P.U.D détient par ailleurs **la certification B Corp**, qui atteste de l'engagement social et environnemental d'une entreprise.

biologique, d'approvisionnement de proximité ou de promotion de l'agroécologie. L'entreprise augmente aussi la part de ses produits qui proviennent de la pêche et de l'industrie forestière responsables. Si, à l'heure actuelle, l'ensemble des filières du Groupe Carrefour n'est pas encore durable, l'entreprise **réduit petit à petit son impact environnemental et soutient de plus en plus de producteurs engagés dans la durabilité**.

Retombées pour l'entreprise

Ces approches développées par le Groupe Carrefour permettent de contribuer à **l'image positive** de l'entreprise et de **répondre à une demande croissante** des consommateurs. L'initiative *Act For Food* lui permet aussi de se **positionner en tant qu'entreprise agente de changement** dans une perspective de transition alimentaire.

Et vous? Inspirez-vous de l'aide à la conversion biologique de centaines de producteurs.

Le Groupe Carrefour a lancé, avec WWF (World Wildlife Fund- Fonds mondial pour la nature), le « contrat bio développement ». L'entreprise **s'engage auprès des producteurs qui se convertissent au biologique** quant à un volume d'achat et à un prix de produits pour une période de trois à cinq ans (trois ans étant la durée minimale de conversion au biologique). Les produits seront identifiés en association avec le WWF au moyen d'un étiquetage particulier visible en magasin. Si l'on considère les surfaces en conversion à la fin de l'année 2017, les surfaces certifiées biologiques devraient augmenter plus rapidement dans les prochaines années, soit 23 % en 2018 par rapport à 2017 et 13 % en 2019.

La Milanaise

Nom de l'entreprise : La Milanaise

Caractéristiques de l'entreprise :

CA : 5-10 millions de dollars; employés : 50

Secteur : agroalimentaire

Service écologique concerné : services d'approvisionnement en matières premières agricoles

Pays : Canada (Québec)

L'entreprise en quelques mots : La Milanaise est une entreprise agroalimentaire québécoise spécialisée dans la transformation de grains céréaliers biologiques.

L'entreprise et les services écologiques

Les activités de La Milanaise sont **directement centrées sur les services d'approvisionnement** en céréales. L'entreprise entretient donc une relation d'interdépendance avec les écosystèmes agricoles : elle tire son profit de la transformation des matières premières et dépend du bon fonctionnement des écosystèmes agricoles. Comme il est spécifié dans l'encadré Focus ci-contre, l'impact du secteur agricole sur les écosystèmes est aujourd'hui très important.

L'adoption de pratiques agroenvironnementales pour minimiser cet impact et assurer le fonctionnement des écosystèmes de façon pérenne est donc un **enjeu primordial** pour l'entreprise.

La Milanaise s'approvisionne auprès d'un réseau d'agriculteurs pour la majeure partie des céréales. De plus, elle cultive elle-même une portion de sa production.

Approches, outils, partenariats et mise en place

Depuis ses débuts, La Milanaise **met son interrelation avec les écosystèmes au centre de ses choix**. C'est ainsi qu'elle a décidé de se tourner vers **l'agriculture biologique** pour l'ensemble de sa production et de ses produits. L'agriculture biologique garantit un approvisionnement durable en ressources agricoles : une agriculture qui minimise les impacts sur la biodiversité, sur la fertilité des sols et sur les écosystèmes tant agricoles que voisins. L'agriculture biologique est, pour La Milanaise, autant un gage de qualité du produit que de performance environnementale.

Focus : services d'approvisionnement en ressources agricoles – enjeux pour les entreprises et les écosystèmes

L'agriculture fournit de nombreuses ressources aux entreprises de différents secteurs, de la restauration au textile en passant par la construction.

On parle bien ici de services d'approvisionnement, mais c'est un cas particulier puisque c'est un **écosystème façonné par l'homme** qui fournit des services et que certaines fonctions de ces écosystèmes peuvent être aussi **fortement affectées par l'agriculture**. L'agriculture peut par exemple avoir un impact sur la qualité de l'eau des bassins versants, la fertilité ou l'érosion des sols. Elle peut aussi exercer une pression sur certains habitats, comme c'est le cas pour la déforestation.

Si une entreprise désire réduire ses impacts sur l'environnement, il est important qu'elle prête une attention particulière à ses **méthodes agricoles** ou à celles de ses fournisseurs.

Pour garantir cet engagement, La Milanaise passe par la **certification Ecocert**, qui est reconnue internationalement et qui répond aux exigences de USDA Organic (United States Department of Agriculture Organic). Cela permet à l'entreprise d'être à la fois certifiée Biologique Canada et USDA Organic.

L'entreprise cherche également à favoriser les producteurs locaux. Cependant, l'offre de céréales biologiques au Québec est trop petite pour répondre aux besoins de La Milanaise, qui doit donc se tourner vers des producteurs venant d'autres provinces ou des États-Unis. La Milanaise cherche à encourager les agriculteurs locaux dans leur transition vers l'agriculture biologique afin

d'augmenter l'offre québécoise. Pour ce faire, l'entreprise propose aux agriculteurs québécois des **programmes d'accompagnement** pour la transition d'une agriculture traditionnelle à une agriculture biologique.

En plus de ses engagements en termes de pratiques agricoles, La Milanaise contribue aussi au **maintien de la diversité biologique** en cultivant des céréales anciennes.

Résultats obtenus

Les dirigeants de La Milanaise ont su, au fil des années, constituer une **entreprise prospère autour d'un service écologique et de son utilisation durable**. Elle minimise l'impact de ses activités sur les écosystèmes et démontre qu'il est **possible d'allier profitabilité et préservation des écosystèmes**. Elle contribue également à la transition du secteur agroalimentaire vers l'agriculture biologique en sensibilisant ses partenaires et en accompagnant les agriculteurs québécois.

L'entreprise a développé un programme qui permet de **réduire et de calculer les risques** en agriculture biologique.

Retombées pour l'entreprise

Les engagements environnementaux de La Milanaise lui ont permis de se positionner comme un **acteur majeur** sur le marché des farines et

Faire revivre des variétés ancestrales...

La Food and Agriculture Organisation estime qu'en un siècle, **75 % de la diversité génétique des plantes cultivées a été perdue**. C'est notamment le cas dans le secteur des céréales, où un marché de plus en plus globalisé cherche des produits uniformisés. Cette perte de variété se fait au détriment de la biodiversité tant dans les champs que dans les écosystèmes qui les abritent. Elle **réduit aussi la résilience de nos systèmes agricoles**, qui sont dépendants d'un nombre restreint de variétés.

De nombreuses initiatives sont prises à l'heure actuelle pour essayer de **réintégrer des variétés perdues**. C'est ainsi que La Milanaise a pris part à un projet visant à relancer la culture du Red Fife, une variété de blé autrefois cultivée au Canada et presque totalement disparue aujourd'hui.

céréales biologiques au Québec et à l'étranger. Forte de ses certifications et de ses actions, l'entreprise a pu se construire une **image de marque positive** et reconnue.

Ses bonnes pratiques environnementales et la diversité de ses cultures augmentent la **durabilité et la résilience de son approvisionnement** en matières premières agricoles.

Et vous ? Inspirez-vous de La Milanaise : l'engagement environnemental, un investissement d'avenir. En s'engageant dans le biologique et en intégrant l'environnement dans son fonctionnement dès ses débuts, La Milanaise n'a pas fait le choix de la rentabilité à court terme ; elle a d'emblée choisi un **investissement à long terme**. Aujourd'hui, l'entreprise récolte les résultats de ce choix stratégique. Elle s'est **positionnée sur un marché de niche** au départ et s'est démarquée très tôt de ses concurrents. Ainsi, lorsque le biologique a pris son essor, elle n'a pas eu à s'adapter ; elle a pu saisir l'occasion directement.

Choisir la durabilité comme modèle d'entreprise représente **un coût à court terme**, mais **c'est un investissement payant à long terme**.